



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, salle des mariages, le :

Mardi 22 novembre 2022, à 20 heures

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'assurance de mes meilleures salutations.

A SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, le 16 novembre 2022.
Madame le Maire, Murielle PICQ.



ORDRE DU JOUR :

1. Travaux de remise en état du pont des lacs du Moulin Blanc.
2. Validation du tableau de classement et de nomination des voies communales.
3. Approbation du Plan Communal de Sauvegarde.
4. Convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.
5. Taxe d'aménagement – Reversement d'une part du produit de la Commune à la Communauté de communes de Blaye.
6. Admission en non-valeur titres de recette de la commune.
7. Décision modificative sur le budget 2022 de la Commune.
8. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023.
9. Motion contre la réforme du système de ramassage des ordures ménagères.

INFORMATIONS DIVERSES